



Administration communale de Fléron
RECRUTEMENT PAR APPEL PUBLIC D'UN RECEVEUR COMMUNAL (M/F)

Conditions de recrutement
Modalités de dépôt des candidatures

Conditions générales de recrutement	<p>Les candidats à l'emploi de Receveur communal doivent remplir les conditions suivantes à la clôture de l'appel public:</p> <ul style="list-style-type: none">a) être belge;b) jouir des droits civils et politiques;c) être de conduite irréprochable;d) avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice (pour les candidats masculins);e) être âgé au moment de la nomination de 25 ans au moins;f) réunir les conditions d'aptitudes physiques requises pour l'exercice de l'emploi;
Diplômes requis	<p>Les candidats à l'emploi de Receveur communal doivent être titulaire des titres suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">a) un des diplômes ou certificats pris en considération pour le recrutement aux emplois du niveau 1 dans les administrations de l'Etat <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none">b) un diplôme au certificat délivré à l'issue d'une session complète de cours administratives conformes au programme minimal fixé par le Roi <p>Sont dispensés du diplôme ou du certificat délivré à l'issue d'une session complète des cours de sciences administratives, les candidats porteurs d'un des diplômes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- docteur ou licencié en droit;- licencié en sciences administratives;- licencié en notariat;- licencié en sciences politiques;- licencié en sciences commerciales;- diplôme délivré après un cycle de 5 ans, par la section sciences administratives de l'Institut d'enseignement supérieur Lucien Cooremans à Bruxelles et du « Hoger Instituut voor Bestuurs en Handelswetenschappen à Ixelles ou par le « provinciaal Hoger Instituut voor Bestuurswetenschappen » à Anvers;- diplôme scientifique de licencié délivré par l'Université coloniale de Belgique à Anvers ou par l'Institut universitaire des territoires d'Outre-mer à Anvers, si les études ont comporté au moins quatre années; <p>Sont également dispensés du même diplôme ou certificat, les candidats porteurs d'un diplôme ou certificat pris en considération pour l'admission aux emplois du niveau 1 dans les administrations de l'Etat, pour autant que ce titre ait été délivré au terme d'études comportant au moins 60 heures de droit public, administratif ou civil.</p>

<p>Examens de recrutement</p>	<p>A) EPREUVE ECRITE permettant de juger de la maturité des candidats: résumé et commentaire d'une conférence de niveau universitaire portant sur un sujet administratif d'ordre général. <u>Points requis: 48/80</u></p> <p>Cette épreuve est éliminatoire.</p> <p>B) EPREUVE ECRITE permettant d'apprécier les connaissances et les capacités professionnelles des candidats et portant sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) 1ère matière: droit civil (12/20) b) 2ème matière: droit administratif et marchés publics (12/20) c) 3ème matière: droit constitutionnel (12/20) d) 4ème matière: loi communale (12/20) e) 5ème matière: comptabilité communale et analyse financière (60/100) f) 6ème matière: gestion des ressources humaines (12/20) <p>Minimum requis dans chaque matière: 60/100</p> <p>Cette épreuve et ses minima sont éliminatoires.</p> <p>C) EPREUVE ORALE permettant de juger la présentation, la facilité d'élocution et les qualités de caractère du candidat: entretien avec les membres du jury portant sur la culture générale du candidat. Minimum requis: 24/40</p> <p>Cette épreuve est éliminatoire.</p>
<p>Dépôt des candidatures</p>	<p>La lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae devront parvenir sous pli recommandé à Monsieur le Bourgmestre de et à 4620 FLERON, rue F. Lapierre 19, et ce, le 29 février 2012 au plus tard, la date de la poste faisant foi.</p> <p>La lettre de motivation sera accompagnée des documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un extrait de casier judiciaire de date récente (moins de 3 mois); - un certificat de milice (uniquement pour les candidats masculins); - une copie du(des) diplôme(s) <p>Toute candidature incomplète à la date de clôture du présent appel, sera considérée comme irrecevable.</p>